



Rabat, le 26 février 2013

CIRCULAIRE N° 5373/300**Objet :** Informatique - Système BADR

Généralisation de la mainlevée à domicile à l'ensemble des bureaux douaniers.

Réf. : Circulaire n° [5296/312](#) du 5 décembre 2011.

La circulaire citée en référence a défini les conditions d'application de la procédure d'obtention de l'autorisation d'enlèvement des marchandises directement au domicile de l'entreprise (Mainlevée à domicile).

Cette mesure, lancée dans un premier temps au niveau du seul bureau de Casa-Port, permet d'accélérer le processus d'enlèvement des marchandises et d'assouplir davantage les formalités liées à leur sortie effective des enceintes douanières.

A présent, il a été décidé de généraliser cette procédure au reste des bureaux douaniers.

Au plan informatique, la généralisation de la mainlevée à domicile à l'ensemble des bureaux du Royaume s'accompagnera de l'obligation pour les déclarants de préciser, lors de la saisie de leur déclaration, l'arrondissement de dépôt et ce, en fonction du lieu de stockage de leur marchandise (Cf. Annexe I).

Cette obligation est de portée générale. Elle s'applique à toutes les déclarations enregistrées sur le système BADR.

Pour les opérations éligibles à cette facilité, les déclarants seront, dès l'enregistrement de la déclaration, informés de l'obtention de la mainlevée (Cf. Annexe II).

Il suffira alors à l'opérateur de se présenter auprès de l'exploitant du magasin où sont stockées ses marchandises, muni d'une copie de la déclaration cachetée par la société.

L'exploitant lui remet le « bon de sortie », indiquant la référence de la déclaration, qu'il présentera par la suite à l'agent chargé de l'écor pour l'enlèvement.

Enfin, il est à noter que les entreprises bénéficiaires de la facilité de la MLVAD peuvent, à leur demande, recevoir en temps réel un message électronique récapitulant les principales informations de chacune des opérations les concernant (Cf. Annexe III).

Les dispositions de la présente circulaire prennent effet à compter du 28 février 2013.

**Le Directeur Général
de l'Administration des Douanes
et Impôts Indirects**



Zouhair CHORFI

**TIRAGE 1 N° 15
ANNEE 2013**

ANNEXE I

Obligation du choix de l'arrondissement de dépôt au moment de la saisie de la DUM

CREER UNE DECLARATION

Entête de la DUM Cautions Articles Préparation DS Demandes diverses
Imputation titres de change Imputation comptes RED Documents Info

Bureau	Régime	Année	Série	Clé
309	010	2013		

Type : DUM
Libellé du régime : REGIME DE DROIT COMMUN

Version

Type : Initiale N° : 0 Statut : [Commentaires](#)
Mode d'acquisition : Interactif
Code initiateur : TESTDEC25 Nom : NOM TESTDEC25

Version initiale Version en cours

Date de création
Date d'enregistrement
Date de dépôt

Combinée Déclaration par anticipation

Bureau d'Entrée / Sortie Choisir un bureau de destination

Lieu de stockage Choisir un lieu de stockage

Arrondissement ARRONDISSEMENT I(309201)

Déclarant (Opérateur)

ANNEXE II

Délivrance automatique de la mainlevée à domicile dès l'enregistrement en cas d'éligibilité de la DUM à cette facilité

Information : Mainlevée à domicile délivrée automatiquement, veuillez prendre possession de votre marchandise : [Vous devez déposer les documents exigibles dans les 8 jours qui suivent au niveau de l'arrondissement (ARRONDISSEMENT I).]

Entête de la DUM Caution Articles Prépurement DS Demandes diverses
Imputation titres de change Imputation comptes RED Documents Info

Bureau	Régime	Année	Série	Clé	Type : DUM
309	010	2013	0000283	Y	Libellé du régime : REGIME DE DROIT COMMUN

Version

Type : Courante N° : 0 Statut : Enregistrée, acceptée [Commentaires](#)

Mode d'acquisition : Interactif

Code initiateur : TESTDEC25 Nom : NOM TESTDEC25

	Version initiale	Version en cours
Date de création	16/01/2013 12:29	16/01/2013 12:29
Date d'enregistrement	16/01/2013 12:29	16/01/2013 12:29
Date de dépôt		
Poste d'ordonnancement	P059	
Arrondissement MLV/AD	ARRONDISSEMENT I	
Fiche de liquidation :	309031CEE20130000133	

Combinée Déclaration par anticipation

Bureau d'Entrée / Sortie : Choisir un bureau de destination

Lieu de stockage : Choisir un lieu de stockage

Arrondissement : ARRONDISSEMENT I(309201)

Déclarant (Opérateur)

Remarquez :

- L'affichage au niveau de la zone **Information** du message qui annonce la délivrance automatique de la mainlevée à domicile, qui rappelle le délai de 8 jours pour le dépôt des documents exigibles et qui désigne l'arrondissement de dépôt retenu par le système.

- Le rappel au niveau du champ **Arrondissement MLV/AD** de l'arrondissement de dépôt en question.

A noter qu'en cas d'éligibilité de la DUM à la mainlevée à domicile, l'arrondissement retenu par le système après enregistrement peut être, pour des raisons organisationnelles, différent de celui saisi par le déclarant. Dans ce cas, le déclarant doit effectuer le dépôt au niveau de l'arrondissement retenu par le système tel qu'il figure au niveau du champ **Arrondissement MLV/AD**.

- L'affichage au niveau du champ **Fiche de liquidation** de la référence de la fiche de liquidation de la DUM ordonnancée automatiquement par le système. Le clic sur cette référence ouvre une nouvelle fenêtre pour les besoins de consultation et d'impression de ladite fiche.

Opération N°1 - Liquidation normale de créances dues

N° de liquidation : 309031CEE20130000133 Bordereau N° : 309031CEE20130000011 du : 16/01/2013
 Date de liquidation : 16/01/2013 Catégorie : Crédit d'enlèvement
 Statut Fiche : INITIALE Type : Emission
 N° Ordre Fiche : 1 Type de recettes : Droits et taxes-IMPORT

Bureau Ordonnancement : Casa port (309)(Casa port (309))
 Poste Ordonnancement : PO59(03)
 Agent liquidateur : Système Code : SYSACTOR
 Référence Déclaration : 309 010 2013 0000283 Y Date d'enregistrement : 16/01/2013
 Redevable : Code : 16688
 Compte de credit utilisé
 Titulaire Compte de crédit : N° Compte : 166889
 Délai : 120

Date d'exigibilité du paiement : 15/05/2013
 Nombre d'article : 1
 Total Valeur taxable (Dh) : 2000.00

Rubrique	Désignations	Montant (DH)
000110	DTS IMPORT NORMAL	50.00
002109	TVA IMPORT AUTRE PDS	411.00
002701	REDV.INF.(AVEC D et T)	100.00
007217	TAXE F.P.E.I. EXP.	5.00
006901	RI SEGMA	50.00

Total Liquidation (DH) : 616.00

006000	REMISES CREDIT	11.00
--------	----------------	-------

Total (DH) : 627.00

ANNEXE III

Message de notification de la mainlevée à domicile

Ci-après un exemple de message de notification communiqué par le système BADR à l'occasion de l'attribution de la mainlevée à domicile à une DUM :

De : AdminDEV.BADR@douane.gov.ma [mailto:AdminDEV.BADR@douane.gov.ma]
Envoyé : mardi 5 février 2013 13:25
À : OPERATEUR TEST
Objet : Mainlevée à domicile

Votre déclaration en détail, référence n° 30901020130000371 a reçu sa mainlevée à domicile.

Déclarant : DECLARANT TEST

Expéditeur : EXPEDITEUR TEST

Valeur totale déclarée (en DH) : 150 000,000

Liste des lots :

- 30900020130000025, Déclaration sommaire, CADIZ, 1252654
- 30900020130000915, Dépotage, BARCELONA, 17514
- 30900020130004251, Déclaration sommaire, ALICANTE, 71254